

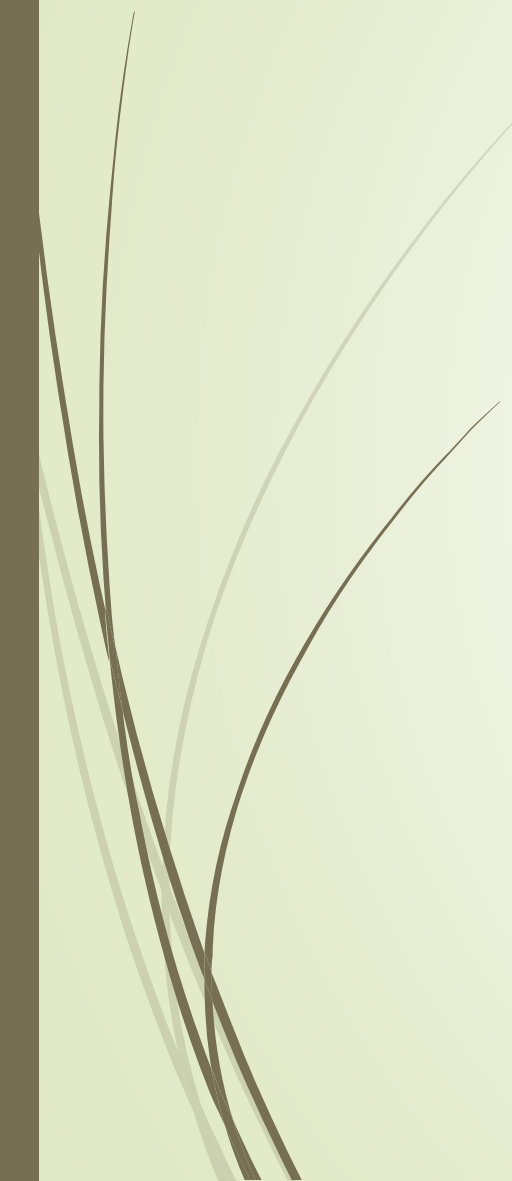


**FINANCEMENTS INNOVANTS ET PARTENARIATS :
MODÈLES DE FINANCEMENT POUR DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES SÛRES**

Cas de l'ONG ALINAGNON du Bénin




SOMMAIRE

- I. INTRODUCTION**
 - II. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE**
 - III. APPROCHES DE FINANCEMENT INNOVANT**
 - IV. ACTIONS CONCRÈTES RÉALISÉES**
 - V. RÉSULTATS OBTENUS**
 - VI. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**
 - VII. PERSPECTIVES**
 - VIII. CONCLUSION**
- 



INTRODUCTION

- Je suis **Aurélien Martial Crédo TOUGAN**, Responsable des projets et programmes de l'ONG ALINAGNON.
 - L'ONG ALINAGNON est une organisation béninoise créée en 2009 et qui est engagée dans la promotion de la sécurité routière et la protection des usagers vulnérables, notamment les enfants en milieu scolaire.
 - Le thème qui nous réunit aujourd'hui, portant sur les financements innovants et les partenariats pour des infrastructures scolaires sûres, est au cœur de nos actions depuis plusieurs années.
- 



CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Au Bénin, comme dans plusieurs pays en développement, les abords des écoles restent des zones à haut risque :

- absence de signalisation ;
- manque de passages piétons ;
- manque de grilles de sécurité pour la protection des écoliers aux abords des écoles ;
- manque de ralentisseurs ;
- excès de vitesse
- manque d'agents traverseurs devant les écoles ;
- etc...

Face à ces constats, **l'ONG ALINAGNON** s'est engagée à agir, malgré des ressources financières très limitées.

APPROCHES DE FINANCEMENT INNOVANT

Pour faire face au manque de financement classique, l'ONG ALINAGNON a exploré plusieurs approches :

➤ **Mobilisation communautaire**

- Contributions locales (Enseignants, associations des parents d'élèves, Mairie, chef région pédagogique, Conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'enseignement ; etc.)
- Engagement des communautés pour des actions simples (peinture de passages piétons, panneaux artisanaux, sensibilisation par les clubs de sécurité routière installés dans les écoles, etc.)

➤ **Partenariats avec le secteur privé**

- Entreprises locales sollicitées dans le cadre de leur responsabilité sociétale (RSE) ;
- Appui matériel ou financier pour sécuriser les zones scolaires, les centres de réadaptation à base communautaire et la formation des orphelins de parents victimes d'accident



- **Collaboration avec les collectivités locales**

- Plaidoyer auprès des mairies pour intégrer la sécurité aux abords des écoles dans les budgets locaux
- Co-financement/ co-organisation de certaines actions

- **Appui des partenaires techniques et ONG internationales**

- Recherche de subventions
- Participation à des programmes régionaux ou internationaux

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES RÉALISÉES

Grâce aux mécanismes décrits plus haut, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- **Sensibilisation des enseignants, écoliers et conducteurs sur la sécurité des écoliers dans les zones scolaires ;**



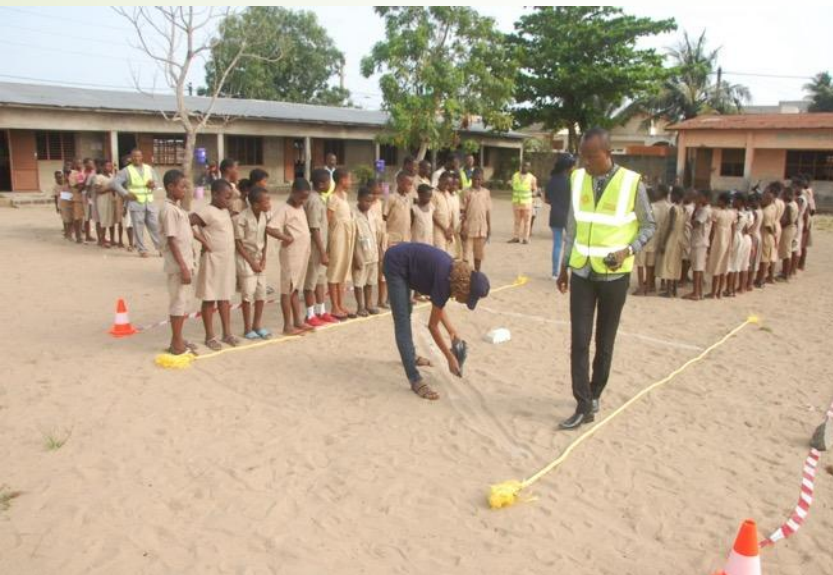
➤ Marquage de passages piétons dans certaines zones scolaires de la ville de Cotonou ;



➤ Formation et mise en place de 500 agents traverseurs devant les écoles avec l'appui de la LNB et du CNSR



► Installation des clubs de sécurité routière dans les écoles et organisation des séances éducatives



- Création d'un centre d'éducation et de formation des Orphelins de parents victimes d'accident



- Organisation de journées de sécurité routière en milieu scolaire ;



- **Elaboration d'un guide pratique pour l'organisation des leçons de sécurité routière dans les classes avec l'appui de la Coopération Suisse à travers le programme FoSIR**



- Installation de panneaux de signalisation aux abords de certaines écoles de la ville de Cotonou ;



- Installation de grilles de protection dans certaines zones scolaires et devant les RBC des villes de Cotonou et Porto-Novo;



RÉSULTATS OBTENUS

Ces initiatives ont permis :

- une meilleure prise de conscience de certains conducteurs ;
- une réduction des comportements à risque aux abords des écoles;
- un engagement accru des communautés locales pour la sécurité des écoliers
- une amélioration des connaissances des enseignants et écoliers en matière de sécurité routière ;
- une amélioration des connaissances des membres des Associations de Parents d'Elèves en matière de sécurité routière ;
- l'organisation systématique et périodique d'activité de sécurité routière dans certaines écoles ;
- le recrutement d'agents traverseurs au niveau de certaines écoles.
- Une diminution sensible du nombre d'accident dans certaines zones scolaires;
- L'existence d'un guide pratique pour l'organisation des leçons sur la sécurité routière dans certaines écoles.



DIFFICULTÉS

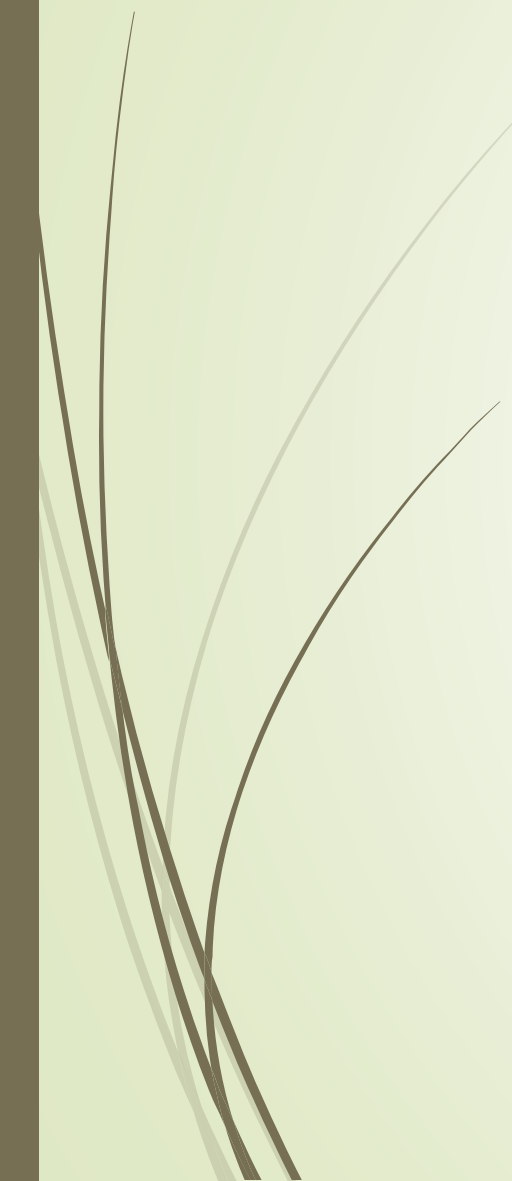
Malgré les efforts fournis et les résultats obtenus, des défis subsistent :

- insuffisance de financements durables
 - faible implication de certains acteurs
 - besoin de renforcement technique
- 



PERSPECTIVES

Pour aller plus loin, nous envisageons :

- développer des partenariats plus structurés avec le secteur privé
 - promouvoir des mécanismes de financement innovants à plus grande échelle
 - renforcer le plaidoyer pour une intégration systématique de la sécurité routière en milieu scolaire dans les politiques publiques
- 



CONCLUSION

- ▶ l'expérience de l'ONG ALINAGNON montre que, même avec des ressources limitées, il est possible d'agir efficacement grâce à des partenariats stratégiques et des approches innovantes.
 - ▶ La sécurité des enfants sur le chemin de l'école doit être une responsabilité partagée.
- 